



# Une vision pour la cohérence du territoire



## Synthèse des préconisations 2019

**Décembre 2019**

## Sommaire

• Préambule	3
• L'attractivité du territoire pour les 18 – 35 ans	4
• La mobilité des salariés dans le Grand Rovaltain	6
• Bien vivre dans le Grand Rovaltain : proposition de réponses complémentaires pour l'accompagnement des personnes âgées, du public en situation de handicap et l'amélioration de l'offre de soins	8
• L'approvisionnement local de la restauration collective	10
• L'innovation ouverte	12
• L'accompagnement de la vie associative	14
<b>Organisation du travail du Conseil de développement</b>	<b>15</b>
<b>Remerciements</b>	<b>17</b>

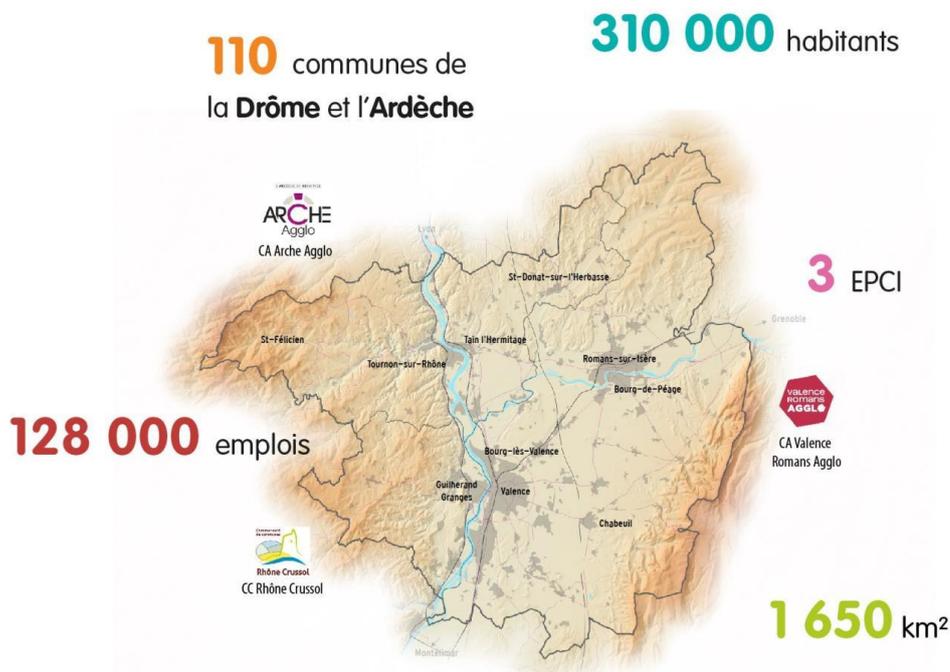
## Préambule

Le Conseil de développement du Grand Rovaltain (Codev) est l'instance consultative commune aux trois intercommunalités du territoire : Arche Agglo, Rhône Crussol et Valence Romans Agglo. Les rapports, avis et notes de conjoncture ou de stratégie établis par le Conseil de développement visent à éclairer les établissements publics de coopération intercommunale ainsi que les acteurs économiques et sociaux du Grand Rovaltain sur des sujets liés au développement du territoire.

Après concertation avec l'ensemble des membres du Codev et consultation des élus des 3 intercommunalités et du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Rovaltain en fin d'année 2018, un programme de travail a été établi pour l'année 2019 avec une proposition de 7 ateliers thématiques en lien avec les principaux enjeux et problématiques prégnantes du territoire. Six ont produit des rapports en 2019 :

- l'attractivité du territoire pour les 18 – 35 ans (rapporteur Nicole Sgro) ;
- l'anticipation des grands changements à venir du territoire : focus sur la problématique de la mobilité des salariés (rapporteur Jeanine Doppel) ;
- la transition agricole et alimentaire sur le territoire : l'approvisionnement local de la restauration collective (rapporteur Christophe Pelletier) ;
- le bien vivre dans le Grand Rovaltain (rapporteur David Toumani) ;
- l'innovation ouverte (rapporteur Etienne Dureau) ;
- l'accompagnement de la vie associative (rapporteur Claire Lavayssière).

Les rapports ont été adoptés en Assemblée plénière le 2 décembre 2019. Cette synthèse en présente les principaux constats et préconisations.



Le territoire du Grand Rovaltain



## L'attractivité du territoire pour les 18/35 ans



**Nicole SGRO**  
Dirigeante de  
Fingerprint Technologie  
Rapporteur de l'Atelier

### POURQUOI LE CODEV S'EST SAISI CE SUJET ?

Le pôle universitaire de Drôme Ardèche se développe. Il compte 10 000 étudiants en enseignement supérieur dont presque 7000 sur Valence. Son renforcement constitue un enjeu pour la population et l'économie du territoire du Grand Rovaltain qui souffre d'un déficit de population sur la tranche d'âge des 18 - 35 ans et dispose d'une proportion moindre de diplômés que la moyenne nationale.

Afin de contribuer au dynamisme socio-économique du territoire, le maintien et l'attractivité d'une population de jeunes actifs et d'étudiants constituent un enjeu majeur du Grand Rovaltain.

### ACTIONS REALISEES PAR L'ATELIER

Le choix a été fait de s'appuyer sur un benchmark d'agglomérations comparables à Valence Romans Agglo (Chambéry, La Rochelle, Vannes) et de conduire une enquête auprès de jeunes actifs. L'atelier s'est également appuyé sur l'étude réalisée par l'ADUDA également en 2019 auprès des étudiants sur l'attractivité du Campus Drôme-Ardèche.

### DIAGNOSTIC

Les analyses comparatives et les enquêtes montrent que le Grand Rovaltain possède des atouts y compris vis-à-vis des territoires attractifs pour l'accueil des jeunes actifs :

- son environnement naturel et paysager, sa météo,
- sa situation géographique et son accessibilité,
- sa taille démographique intermédiaire et un coût de la vie plutôt abordable,
- son dynamisme économique, la création d'entreprises,
- ses équipements culturels et sportifs.

Toutefois, il a également des faiblesses :

- une offre en transports collectifs non adaptée à l'ensemble des besoins et un manque d'infrastructures pour les déplacements doux,
- son nombre limité d'étudiants,
- ses taux de chômage et de jeunes non insérés plutôt élevés en comparaison des autres territoires.

### ENJEUX

Pour les jeunes interrogés par le Conseil de développement, le manque d'attractivité du Grand Rovaltain serait dû au manque :

- d'animations culturelles et sportives, de lieux de sociabilité, de commerces adaptés,
- au manque de formations universitaires post-bac,
- au manque de perspectives professionnelles et à la faiblesse des salaires,

Le territoire subirait également la proximité de Lyon et Grenoble.

Les jeunes sondés proposent **des améliorations prioritairement en termes de mobilité, de logement, d'aménagement (notamment la valorisation des centres villes) et de services.**

## PRECONISATIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Codev propose que le Grand Rovaltain se fixe comme objectif de devenir le 1<sup>er</sup> territoire d'attractivité des 18-35 ans, hors métropoles.

Pour cela, il préconise les actions suivantes :

- **Mieux communiquer sur le territoire**
  - ✓ Sur les opportunités existantes et points forts du territoire (*environnement, taille démographique favorisant la proximité et les échanges, le coût de la vie, le dynamisme économique et les opportunités professionnelles, la gastronomie et le bio*)
  - ✓ Construire une image du territoire cohérente avec sa réalité et les attentes de la tranche 18-35 ans
  - ✓ Avec une communication coordonnée entre les collectivités.
- **Conduire des actions pour rendre le territoire plus attractif**
  - ✓ Créer un évènement qui touche les jeunes
  - ✓ Développer les modes de déplacement collectifs et les infrastructures pour la pratique du vélo
  - ✓ Renforcer l'offre de formation post-bac
  - ✓ Attirer les étudiants faisant leurs cursus à Lyon ou Grenoble dans les entreprises en développant l'alternance, en proposant des stages
  - ✓ Faire connaître l'offre sportive et culturelle et développer de nouvelles pratiques sportives, adaptées aux atouts du territoire
  - ✓ Favoriser le développement de la vie nocturne.

## RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

- ▶ Livrable détaillé
- ▶ Annexe 1 : Comparaison d'indicateurs d'Agglomérations de 100 à 200 000 habitants attractives
- ▶ Annexe 2 : Enquête auprès des 18-35 ans dans les entreprises et collectivités du Grand Rovaltain - résultats du questionnaire.

## Actions du territoire en lien

- ▶ Stratégie économique Harmonie 2030 – Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo
- ▶ La DROME C'est ma Nature – Conseil Départemental de la Drôme
- ▶ Emerveillés par l'Ardèche
- ▶ ADUDA – Développement du pôle universitaire / Structuration du Campus de l'Université Grenoble Alpes (UGA) de Valence
- ▶ ADUDA - Analyse de l'attractivité du Campus Drôme-Ardèche 2019



## La mobilité des salariés dans le Grand Rovaltain



**Jeanine DOPPEL**  
Directrice Territoriale  
Drôme Ardèche d'ENEDIS  
Rapporteur de l'atelier

### POURQUOI LE CODEV S'EST SAISI DE CE SUJET ?

Le développement de la mobilité et des infrastructures à l'intérieur d'un territoire mais également celles permettant les échanges vers l'extérieur sont des atouts pour son attractivité, notamment pour les villes moyennes où pourrait se focaliser le développement dans un contexte de saturation des métropoles. La mobilité est également un enjeu pour le retour durable à l'emploi et pour favoriser le recrutement en entreprises.

### ACTIONS REALISEES PAR L'ATELIER

- Rencontre des Autorités Organisatrices de la Mobilité (Arche Agglo, VRD)
- Suivi et retour d'expérience de l'étude pilote sur le site de Lautagne (Valence sud)
- Préconisations

### DIAGNOSTIC

Fort d'une excellente accessibilité, le Grand Rovaltain présente pourtant une offre en transport collectif et en modes doux très inégale selon les parties de son territoire. Certains axes routiers montrent des risques de saturation à venir. De même, le maillage des acteurs de la mobilité sur le Grand Rovaltain semble perfectible. Son amélioration permettrait l'efficacité et la cohérence des actions de chacun.

Les mobilités liées au travail sont complexes à traiter. On observe, par zone d'activité, un éclatement important des lieux d'habitation des salariés. Les possibilités de desserte en transports collectif et modes doux sont inexistantes pour certaines zones. Elles sont souvent peu utilisées quand elles sont présentes.

### Zoom sur la zone d'activité de Lautagne (Valence Sud)

- ✓ *Lautagne se développera en 3 phases: jusqu'à 3200 personnes*
- ✓ *Première tranche réalisée : 1300 personnes travaillent sur le site (phase 2 en cours).*
- ✓ *18% des salariés pourraient potentiellement utiliser les transports collectifs ou venir via un mode doux (marche à pied, vélo) hors seulement 2% le font.*
- ✓ *Une accessibilité automobile et poids lourds privilégiée : difficultés d'accès contraints au site aux heures de pointe*
- ✓ *Un niveau d'offre des transports collectifs globalement satisfaisant, mais une ligne ne parvenant pas à trouver sa fréquentation*
- ✓ *Eclatement important des lieux d'habitation des salariés*
- ✓ *Un environnement peu incitatif à la pratique de la marche et du vélo malgré l'arrivée récente d'une station Libélo (vélos en libre-service).*

### ENJEUX

L'accessibilité des zones d'activités et d'emploi sont nécessaires afin d'assurer le développement de ces dernières. Le territoire doit apporter des réponses efficaces pour concurrencer l'usage (individuel) de la voiture. Il doit également répondre à la demande sociétale plus importante vers des modes de transports plus doux ou écologiques pour les déplacements quotidiens. A ce titre, les acteurs observent que le vélo électrique a transformé très récemment les pratiques sur les déplacements « domicile - travail ».

## PRECONISATIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

- Renforcer l'association des entreprises aux politiques de développement de la mobilité, notamment à travers les clubs d'entreprises
  - Les entreprises par leur financement et par la construction de leur plan de déplacement sont des acteurs de la mobilité du territoire. La mobilité est une préoccupation forte de leurs collaborateurs et sa prise en compte participe à leur attractivité.
- Consolider le rapprochement entre les Autorités Organisatrices de Transports à l'échelle du Grand Rovaltain
  - Il est nécessaire d'avoir un fédérateur qui unit les différentes compétences du territoire sur le sujet de la mobilité.
- Réfléchir globalement sur l'accessibilité des zones d'activité du Grand Rovaltain...
- ...Et construire une offre au plus près des besoins (analyse, expérimentation par site, transfert d'expérience, etc.) pour chaque zone.
- En termes de propositions techniques prioritaires : sécuriser les flux vélo qui représentent une alternative à la voiture individuelle.
  - Les mobilités douces sont un enjeu majeur de notre territoire et de son attractivité. Aucun aménagement ne peut être envisagé sans prendre en compte ces nouveaux besoins de notre société.
- Améliorer la desserte de Rovaltain et la Gare TGV depuis l'ensemble du territoire, notamment depuis Arche Agglo.

## RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

- ▶ Livrable détaillé

## Actions du territoire en lien

- ▶ Plan de Déplacements Urbains de Valence Romans Déplacements
- ▶ Schéma Directeur Cyclable de Valence Romans Déplacements
- ▶ Schéma des mobilités durables de la Communauté d'Agglomération Arche Agglo



## Bien vivre dans le Grand Rovaltain

**Proposition de réponses complémentaires pour l'accompagnement des personnes âgées, du public en situation de handicap et l'amélioration de l'offre de soins.**



**David TOUMANI**  
Responsable de service  
Caisse Primaire d'Assurance  
Maladie  
**Rapporteur de l'atelier**

### POURQUOI LE CODEV S'EST SAISI DE CES SUJETS ?

L'atelier « Bien Vivre dans le Grand Rovaltain » a réalisé, via un questionnaire en ligne, une enquête auprès des communes pour mieux appréhender leurs problématiques en matière de bien vivre et de santé.

L'offre de soins, le vieillissement de la population, l'hébergement des personnes âgées, le remplacement des médecins généralistes sont les préoccupations majeures qui ont été exprimées.

C'est pourquoi l'atelier a souhaité proposer de nouvelles réponses pour l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap et pour l'amélioration de l'offre de soins.

### ACTIONS REALISEES PAR L'ATELIER

- Questionnaire en ligne invitant les élus à exprimer leurs besoins, difficultés et/ou expériences à partager sur les thématiques de santé et de « Bien vivre ».

- Travail en atelier sur les sujets suivants

Difficultés d'accès aux soins (attractivité des professionnels de santé)

Comment favoriser l'autonomie et le maintien à domicile

- Prévention par les Activités Physiques Adaptées (APA)
- Organisation d'une rencontre sur l'habitat inclusif

### DIAGNOSTIC

Les projections démographiques prévoient un vieillissement accru de la population en Drôme Ardèche : 28,1% des Drômois et 30,9% des Ardéchois auront plus de 65 ans en 2040 et le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus sera multiplié par 2,3 en Ardèche et par 2,5 dans la Drôme, entraînant des besoins plus importants de prise en charge de ces personnes. D'après l'Observatoire Régionale de Santé, on observe également sur le territoire des fragilités locales en matière d'offre de soins et des points d'alertes en matière de santé.

Si la densité de médecins généralistes dans le Grand Rovaltain est similaire à la moyenne nationale, les difficultés d'accès aux soins (*délais de consultations, médecins traitants, réponses aux Demandes de Soins Non Programmées*) sont biens présentes en raison d'un taux d'activité moindre, une offre disparate et un vieillissement des omnipraticiens (46,4% ont plus de 55 ans).

### ENJEUX

Favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées

Améliorer les actions de prévention

En termes d'attractivité : **convaincre les jeunes médecins de s'installer dans le Grand Rovaltain plutôt que sur un autre territoire** alors que plusieurs leviers d'actions sont mis en place par de nombreux territoires avec plus ou moins de réussite (Maison de Santé Pluridisciplinaire, salariat par les collectivités, mise à disposition de locaux professionnels, maison des internes ou appartement mis à disposition, week ends d'intégration des internes, etc.).

## PRECONISATIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

### Pour l'attractivité des professionnels de santé

- Faire connaître notre territoire mais aussi générer une cohésion entre les potentiels futurs installés entre eux et avec les professionnels déjà installés (avant la fin du cursus universitaire des étudiants en médecine).
- Mettre en place un programme global qui prenne en compte la dimension familiale des futurs installés.
  - Augmenter le nombre de maitres de stage maillant le territoire (*décentralisation des formations de MSU (Maitres de stage universitaire)*)
  - Faciliter l'installation matérielle des stagiaires et les faire rencontrer les acteurs du territoire (*fournir le logement, accueil des élus et professionnels, aides à l'installation intercommunale*)
  - Mettre en exergue les avantages de la région (*accessibilité, cadre de vie et environnement, possibilités professionnels d'installation et plateaux techniques proches*)
  - Prendre en compte la dimension familiale dans la stratégie d'accueil (*accompagnement du conjoint, possibilités scolaires, gardes d'enfants*)
  - Inscrire le futur médecin dans le cadre d'un réseau professionnel (*avec les représentants locaux des CPAM/ARS/ordres et toute instance interlocutrice potentielle en cas d'installation*)
  - **Mettre en place un pack accueil « futur médecin »** du Grand Rovaltain géré par un ou plusieurs chargés de mission pour les 3 intercommunalités (*mise en lien avec la faculté, hébergement, week-ends d'accueil pour internes, rencontres avec les élus et acteurs du territoire, « book » avec toutes adresses utiles et invitations aux manifestations culturelles se déroulant durant le stage, entrées gratuites dans les lieux de loisirs, etc.*)

**La crise est globale et les territoires sont en concurrence. Pour être les plus attractifs, il faut être les mieux offrants et parier sur un accompagnement global et personnalisé à la fois. Les intercommunalités, peuvent, avec les Conseils Départementaux, soutenir ou mettre en place efficacement ce type de prestations et favoriser ainsi la pérennisation de l'offre de soins sur leurs territoires.**

### Pour favoriser l'autonomie et le maintien à domicile

- Développement de l'habitat inclusif
  - L'habitat inclusif constitue une réponse complémentaire au logement ordinaire et une alternative à l'hébergement en institution. Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par des espaces de vie individuels associés à des espaces de vie partagés, dans un environnement adapté et sécurisé. L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées. Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un projet de vie sociale et partagée (*Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie*).
- Prévention par les Activités Physiques Adaptées (APA)
  - En lien avec les actions coordonnées par les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs, mettre en place des expérimentations ciblées (sessions de préventions par le sport ouvertes à un public plus large qu'actuellement) sur le territoire auprès de communes volontaires idéalement réparties sur les trois intercommunalités, avec l'appui financier des collectivités du Grand Rovaltain et en mutualisant les moyens.

## RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

► Livrables détaillés : enquête auprès des communes et premières pistes de préconisations, accès aux soins, actes de la soirée habitat inclusif (à venir)

### Actions du territoire en lien :

- Maisons des internes : Romans sur Isère, appart des internes à Guilhaud-Granges
- Réception des internes par le Conseil Départemental de la Drôme
- Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'Autonomie (Drôme / Ardèche)
- CDOS 26 : Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique - Parcours Seniors Sport Santé
- CDOS 07 : Maison Sport Santé
- Réseau des Villes-Santé de l'OMS (Romans sur Isère et Valence)



## L'approvisionnement local de la restauration collective



**Christophe PELLETIER**  
Directeur de la Coopérative  
Val Soleil  
**Rapporteur de l'atelier**

### POURQUOI LE CODEV S'EST SAISI DE CE SUJET ?

La Loi Egalim<sup>1</sup> imposera notamment l'intégration de 50%, en valeur, de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité dont 20% de produits bio dans la restauration collective publique à partir du 1er janvier 2022. Cette loi intensifiera également la lutte contre le gaspillage alimentaire. Elle représente l'occasion de se questionner sur l'organisation de la restauration collective du Grand Rovaltain et sur la capacité du tissu agricole du territoire à fournir les restaurants publics locaux ce type de produits en quantité suffisante.

Plus globalement, elle interroge sur les problématiques prégnantes relatives à l'agriculture et au développement rural sur le territoire. C'est pourquoi l'atelier « transition agricole et alimentaire » du Codev a voulu s'y intéresser et se questionner sur les stratégies à mettre en place.

### ACTIONS REALISEES PAR L'ATELIER

- Entretiens auprès d'acteurs du territoire, recherche documentaire, réunions collectives
- Mutualisation des réflexions
- Recensement des projets et des outils de transformation et des besoins potentiels liés aux objectifs de la loi Egalim

### DIAGNOSTIC

Le Grand Rovaltain, du fait de l'éventail de ses productions, propose un bon taux de couverture des besoins potentiels locaux en alimentation sur de nombreuses productions mais il est aussi un territoire d'exportation : c'est la « grande ferme » susceptible de fournir le Grand sud-est. La demande sociale pour avoir plus de produits locaux et bio dans les repas évolue favorablement. Aussi, des outils et initiatives se mettent en place et certaines cantines et collectivités du territoire font preuve de volontarisme.

Pourtant, l'approvisionnement local des cantines a du mal à se généraliser en raison des difficultés logistiques autant du côté de la restauration que des producteurs, de l'absence d'équipements de transformation structurants et d'un volume de l'offre « en circuits courts » insuffisant et à planifier. Le maillage du territoire à l'échelle du Grand Rovaltain en matière de gouvernance alimentaire reste à organiser.

### ENJEUX

S'inscrire dans la dynamique de la loi EGALIM<sup>2</sup> nécessitera de répondre à de nombreux enjeux pour les différents acteurs intervenant, directement ou indirectement, dans la restauration collective.

- *Pour la restauration collective*
  - Modifier l'organisation (préparation des repas, optimisation des rations, sensibilisation)
- *Pour les collectivités*
  - Mutualiser les moyens (cuisines centrales et équipements de transformation), adapter la commande publique pour prendre en compte l'approvisionnement local
- *En termes de production*

<sup>1</sup> Promulguée le 30 octobre 2018

<sup>2</sup> Plus de précisions : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Mettre-en-oeuvre-la-loi-EGALIM-en>

# Conseil de développement du Grand Rovaltain

- « Mettre en culture » sur le territoire les besoins alimentaires de la restauration collective, soit 250 ha répondant aux exigences de qualité et environnementales (HVE, bio, etc.) pour les fruits et légumes et 1000 ha pour les productions céréalières.
  - Maintenir une offre constante, programmée et conséquente : cela demande une innovation forte et un soutien structurant à l'équipement et la modernisation des producteurs.
- Favoriser le dialogue entre les opérateurs et les producteurs concernant les besoins et le juste cout.
- *En termes de transformation*
    - Se doter d'outils de transformation locaux (enjeux de la coordination à plusieurs territoires)
    - Organiser la chaîne logistique permettant les économies d'échelle et limitant les émissions de Gaz à Effet de Serre
  - *En termes d'aménagement et de développement économique*
    - Gérer les ressources (environnement, accès au foncier), localiser les équipements spécifiques nécessaires, favoriser la reprise des exploitations, recruter et faire évoluer les métiers
  - *En termes d'attentes sociétales*
    - Répondre à la demande des habitants en produits locaux, sensibiliser à la saisonnalité, au gaspillage

## PRECONISATIONS

- Soyons conscients de la révolution technologique que va connaître l'agriculture pour maintenir sur nos territoires une offre constante, programmée et de qualité, respectueuse de l'environnement et s'adaptant aux changements climatiques.
- Mettons en place collectivement (a minima Grand Rovaltain) une stratégie de développement des circuits courts en agriculture qui dépasse les démarches individuelles ou locales afin de renforcer ou créer de façon coordonnée des outils structurants logistiques et de transformation agricole et apporter un soutien fort aux producteurs.
- Cette stratégie doit prendre en compte préalablement les 3 étapes suivantes :
  - ✓ Etablir l'état de l'offre : mieux connaître le potentiel du territoire pour favoriser la coopération et le dialogue entre producteurs et acheteurs
  - ✓ Définir le volume potentiel du marché concerné par EGALIM pour mieux organiser la demande
  - ✓ Affermir la volonté politique locale : s'assurer du souhait des intercommunalités et leurs communes à apporter une solution collective à ce nouvel enjeu.

## RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

- ▶ Livrable détaillé

### Actions du territoire en lien :

- ▶ Plateforme Agricourt, D'Ardèche et de saison, et outil marché public Agrilocal
- ▶ Scénario Aferres 2050 – Valence Romans Agglo
- ▶ Comité stratégique EGALIM co-piloté par la Chambre d'Agriculture de la Drôme et le Conseil Départemental visant à favoriser l'approvisionnement local et associant sociétés de restauration, coopératives, logisticiens, outils de transformation.
- ▶ Conseil Départemental de la Drôme : Offre d'ingénierie publique pour accompagner les collectivités et structures en charge d'une mission de restauration collective à atteindre les objectifs de la loi Egalim
- ▶ Conseil Départemental de l'Ardèche : Charte mon collège s'engage / Contrats Territoriaux de Transition Agricole
- ▶ Valence Romans Agglo : charte partenariale sur le développement agricole forestière / aide méthodologique à ses communes pour favoriser les circuits courts dans les cantines.
- ▶ Réflexion sur le développement des boucles alimentaires locales dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial d'ARCHE Agglo



## Faire du Grand Rovaltain le «Territoire de l'Open Innovation »



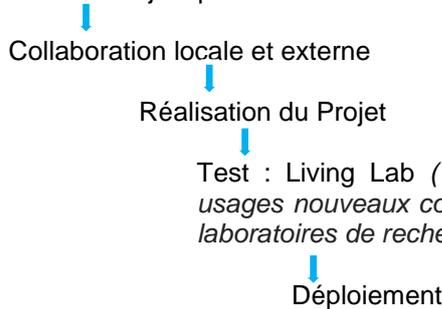
**Etienne DUREAU**  
Vice Président  
Digital League  
Rapporteur de l'atelier

### POURQUOI LE CODEV S'EST SAISI DE CE SUJET ?

« L'Open Innovation » consiste à impliquer des tierces-parties externes à une organisation dans un processus d'innovation afin d'exploiter au mieux l'intelligence collective d'un écosystème ». Largement utilisée par les grandes entreprises, l'Open Innovation est applicable à l'échelle d'un territoire.

### Le Process:

Identification des sujets prioritaires



### ACTIONS REALISEES PAR L'ATELIER

- Présentation aux membres de l'atelier de la démarche d'innovation ouverte
- Réflexion sur l'apport de l'innovation ouverte au territoire et préconisations
- Recherche de thématiques où l'open innovation pourrait être appliquée

### DIAGNOSTIC

- Le territoire du Grand Rovaltain est riche de la variété de ses activités et de ses initiatives. Ce qui lui confère une forte différenciation.
- Il dispose d'un ensemble de réseaux dynamiques. Grâce à la taille humaine du Grand Rovaltain, ces réseaux se connaissent, s'apprécient et ont la capacité à pouvoir travailler rapidement ensemble.
- Mais le territoire souffre d'un chômage durablement élevé, d'un déficit d'image et de stratégie globale. Il y a également une trop grande consommation de foncier car l'emploi ne suit pas proportionnellement.
- Or, les nouvelles technologies et en particulier le numérique sont en train de bouleverser profondément tous les secteurs d'activité (industrie, santé, tourisme, commerce, etc.).

### ENJEUX

**Face aux difficultés du territoire et à ses enjeux, nous ne pouvons pas ne pas « penser autrement »**

- Intérêt de l'open innovation à l'échelle d'un territoire : *relier les « besoins » exprimés par des PME, des collectivités, associations (« Seekers ») avec les autres sociétés ou organisations capables d'apporter des réponses et de développer les solutions (« Solution Providers »)*
- Sur des thèmes porteurs pour le territoire en lien avec ses enjeux : *l'emploi, l'écologie, l'agriculture et l'élevage, la santé, les nouvelles mobilités, la formation, la précarité, l'aide aux personnes âgées.*

## PRECONISATIONS

- Communiquons sur le thème : **Le Grand Rovaltain, « Territoire d' Open Innovation ».**
- Créons un « Centre d'Innovation » à Rovaltain
  - Une Cellule d'expertise (et de services) de l'Open Innovation pour les entreprises
  - Des Start-ups et PME porteuses d'une image forte et regroupées sous le label French Tech
  - Des espaces de coworking
  - La French Tech
  - Digital League
  - L'incubateur et l'accélérateur de start-ups
  - Des salles de réunions
- Animons des séances de créativité  
*Exemples:*
  - « Mobilités et Hydrogène » (conférence d'envergure régionale en 2020)
  - « Cybersécurité »
  - « Ecotoxicologie »
- Démarrons l'accélérateur de start-ups

## Actions du territoire en lien :

- ▶ French Tech in the Alps
- ▶ Projet Drive UP au sein de la French Tech et en s'appuyant sur les autres structures d'accompagnement existantes : Business Angels, Rhône Vallée Angels, CCI, Réseau Entreprendre, Initiative, les Agglomérations, la BPI, des banques et société de financement, l'APDISAR (Esisar).
- ▶ Démarche Start up de territoire «Territoire d'Innovation et de Grande Ambition » : Valence Romans Agglo, le Groupe Archer et l'Université Grenoble Alpes
- ▶ Incubateurs Généo , Ronalpia
- ▶ INEED – La Pépinière (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme



## Accompagner et valoriser l'action des associations



**Claire LAVAYSSIÈRE**  
Présidente de l'association  
Agir Contre le Cancer 26  
Rapporteur de l'atelier

### POURQUOI LE CODEV S'EST SAISI DE CE SUJET ?

Comptant près d'1,5 million associations et 1,8 million emplois, le secteur associatif d'intérêt général semble pourtant un acteur dont les besoins et les capacités sont mal connus. Chacun appréhende l'existence de ces associations, mais avons-nous conscience de leur valeur socio-économique, de leur plus-value dans la construction collective du « vivre ensemble » et de leur capacité d'innovation ?

Il est nécessaire de mieux comprendre le milieu associatif pour l'accompagner face aux défis auxquels il est aujourd'hui confronté : mutations du modèle associatif, crise du bénévolat et la raréfaction de la ressource publique. Comment favoriser le dialogue entre associations et collectivités ? Comment valoriser l'utilité sociale des associations ?

### ACTIONS REALISEES PAR L'ATELIER

- Réflexion sur des premières préconisations (label associatif territorial, site ressources pour la vie associative, etc.) : réalisation d'une première note.
- Rencontres d'acteurs associatifs et de collectivités sur leurs problématiques d'accompagnement de la vie associative

### DIAGNOSTIC

- Le paysage associatif offre une grande variété : il n'y a pas un milieu mais des milieux associatifs, qui ne se côtoient pas forcément et qui ont des logiques d'intervention différentes.
- Un manque de compétences, des problèmes d'organisation, de renouvellement et de turn over mettant en péril certaines associations.
- Une crise du bénévolat ... pour certains types de postes ou missions.
- Un lien entre association et collectivité en mutation : une réduction des aides, particulièrement au fonctionnement mais de nouvelles opportunités ou façons de faire (prestations, économie sociale et solidaire, environnement).

### PRECONISATIONS

- Outiller les associations
  - ✓ Repenser l'implication des bénévoles, au travers du mode « projets »
  - ✓ Formation des bénévoles et des permanents associatifs : réaliser et recommander des formations nécessaires pour les dirigeants et les bénévoles d'associations.
- Mettre en place un accompagnement structurant des collectivités à la vie associative
  - ✓ Développer le soutien à la vie associative par la valorisation des espaces ressources
  - ✓ Mettre en place un site internet ressource central (échelon intercommunautaire voire départemental)
- Valoriser le bénévolat
  - ✓ Généraliser le Passeport Bénévole
- Favoriser le dialogue entre associations et collectivités (clarification de la réciprocité des engagements, transparence des associations).
- Développer la coopération inter-associative intercommunale ou à l'échelle du Grand Rovaltain

### RESSOURCES COMPLEMENTAIRES ► Livrable détaillé, synthèse des entretiens

#### Actions du territoire en lien :

- Centre de ressources et d'informations pour les bénévoles (Drôme Profession Sport Animation)
- Points et structures d'appui à la vie associative (PAVA) : *Union Départementale des Associations Familiales de la Drôme, France Bénévolat, MJC en Drôme-Ardèche UBD, Fédération des Œuvres laïques de la Drôme, Drôme Profession Sport Animation, Initiative, Délégués départementaux à la Vie associative de l'Ardèche et de la Drôme.*
- Dispositif Local d'Accompagnement (porté en Drôme-Ardèche par Initiative)

## Organisation du travail

Les échanges et réflexions qui ont permis la production de livrables se sont déroulés dans les cadres suivants.

- Trois assemblées plénières se sont déroulées les 30 janvier, 13 mai et 2 décembre.
- Le Bureau s'est réuni 8 fois (14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 17 juin et 9 septembre, 14 octobre et 18 novembre).
- Les rencontres en format ateliers.
  - L'attractivité du territoire pour les 18 – 35 ans : rencontres de l'atelier le 30/01, 27/03, 13/05, 17/06 et 30/09.
  - Faire connaître et impulser l'innovation ouverte : rencontres de l'atelier le 30/01, 13/05 et rencontre avec des acteurs de la filière hydrogène le 20/09.
  - Bien vivre sur le Grand Rovaltain : rencontres de l'atelier le 30/01, 21/02, 28/03, 18/04, 13/05, 25/06, 22/06, 24/09, 21.10 et 5/11.
  - Anticiper les grands changements à venir du territoire : focus sur la mobilité : rencontres de l'atelier le 30/01 et 13/05, Entretien Arche agglo 30/04, Entretien SCCOT, Valence Romans Agglo et Valence Romans Déplacement le 8/10 et participation à l'étude VRD sur Lautagne.
  - La transition agricole et alimentaire sur le territoire : rencontres de l'atelier le 30/01, 13/05 et 23/10 : entretiens avec Valence Romans Agglo le 6/03, avec ARCHE Agglo le 19/03 et le Conseil Départemental de la Drôme le 11/04.
  - L'accompagnement est un enjeu pour la vie associative : rencontres d'acteurs associatifs et de collectivités sur leurs problématiques d'accompagnement de la vie associative : 9 rencontres au mois de juillet et octobre (INITIACTIVE, Drôme Profession Sport, France Bénévolat, UDAF, Ville de Valence, DDJS26, le Caus'Toujours, Ville de Tain).

### Participants du Codev et membres associés aux ateliers

ARIAGNO Didier *Personnalité qualifiée*  
ARNOULT Patrice *Réseau Entreprendre Drôme Ardèche*  
BARAZ Mireille *Planète Autisme*  
BEN MAIMOUN Soumaya *Personnalité qualifiée*  
BLACHIER Jean-Claude *Le Moulin Digital*  
BLAIZAC Alexandra *Jeune Chambre économique de Romans et Bourg de Péage*  
BLANC Sandrine *Personnalité qualifiée*  
CAPEVAND Christelle *Collège Charles de Gaulle*  
CARNIEL Marjorie *Personnalité qualifiée*  
CHALAYER Maurice *Lycée Agricole du Valentin*  
CHAMBOST Félix *ERB*  
CHAMPEL Julie *membre associée*  
CHRETIEN Yann *Mission Locale Nord Ardèche*  
COSTET Philippe *Chambre d'agriculture de l'Ardèche*, COUVREUR Charlie *UDAF Drôme*  
COULIER Jean-Pierre (Hôpitaux Drôme Nord)  
COUVREUR Charlie *UDAF Drôme*  
DELARBRE Sébastien *Syndicat Ardèche Drôme Numérique*  
DI GIROLAMO Georges *Personnalité qualifiée*  
DIEVAL Pierre-Marie *AFFA*  
DOPPEL Jeanine *ENEDIS*  
DUBERNET DE BOSCOQ Éric *UDAF*  
DURAND Odette *Comité Départemental Olympique et Sportif*  
DUREAU Etienne *Digital League*  
FERET Michel *Personnalité qualifiée*, FONTENOY Philippe *CCI*  
GABERT Jean *Inter Rhône*

# Conseil de développement du Grand Rovaltain

GILLES Philippe *Personnalité qualifiée*  
GAGNAIRE Patrick *Personnalité qualifiée*  
GRUAT Cécile *Fédération du BTP Drôme et Ardèche*  
GUCCIARDI Nathalie *CCI Formation*  
GUINOT Jean *membre associé*  
GUILLEMOT Nadine *Grenoble INP - Esisar réseaux,*  
LAVAYSSIÈRE Claire *Personnalité qualifiée*  
LEIBENGUTH Maurice (Membre associé)  
POLGE Simon *Jeune chambre économique de Valence*  
RIBERT Michel *CNR*  
PELLETIER Christophe *Coopérative Val Soleil*  
RICOMARD Jean-Claude *Personnalité qualifiée*  
RIFFARD Vincent *Membre associé*  
ROCHE Patricia *Chambre d'Agriculture de l'Ardèche*  
ROCHON Luc *Jeune Chambre économique de Romans et Bourg de Péage*  
RUL Dominique *SNCF Mobilités*  
SACHON Elodie *Comité Départemental Olympique et Sportif, SAROUL Gilles Collectif des entreprises du bassin valentinois*  
SARRAZIN Philippe *ADUDA, SGRO Nicole Personnalité qualifiée*  
SGRO Nicole *Personnalité qualifiée*  
THON Laurence *Mission Locale DCRV*  
TOUMANI David *Personnalité qualifiée,*  
TRIPOTIN Patricia, *Réseau Entreprendre Drôme Ardèche*  
VIDAL Franck *Cité du Chocolat,*  
WEISS Galia *Personnalité qualifiée*  
ZEIMET BASSET Chantal *Groupe La Poste*

## Acteurs interrogés

AUFFAY Sylvie *Administratrice - France Bénévolat*  
BAJARD Marie-Christine (*Directrice Direction Économie, Emploi, Insertion, Fonds Européens - Conseil Départemental de la Drôme*)  
BARBARY Paul, *Maire Adjoint à la Culture et au Patrimoine de Tournon et Conseiller Communautaire d'ARCHE Agglo*  
BAUDY Olivier *Directeur du SM Scot du Grand Rovaltain*  
BELISSON Christian *Conseiller d'éducation populaire et de la jeunesse) et la Ville de Valence*  
BLANC Aurore - *Responsable de la Vie Associative à Valence*  
BONNIN Agnès - *chargée de mission UDAF*  
BONY Fabrice - *café associatif « le Cause Toujours »*  
COLIN Damien - *Directeur Chambre d'agriculture 26*  
COLLOMB Aurélien - *Responsable des mobilités ARCHE Agglo*  
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck *adjoint à la vie associative à Valence*  
DELISLE Antonin -*Chargé de mission Agriculture Conseil Départemental de la Drôme*  
FERNANDEZ Marie - *Chargée de mission Attractivité Valence Romans Agglo*  
GERMON Florent *Directeur de Lorifruits*  
INTERTAGLIA Diane - *Coordinatrice ESS et référente DLA Initiative*  
LARUE Fabrice - *Vice-Président Valence Romans Agglo Aménagement du territoire*  
LONGINOTTI Eric – *Directeur Drôme Profession Sport*  
MARMILLOUD Christophe - *Directeur Général des Service Valence Romans Agglo*  
MICHELON Julien - *Directeur de Valence Romans Déplacements*  
MEYER Myriam - *DGA Développement Conseil Départemental de la Drôme*  
PISON Pauline - *Chargée de mission agriculture ARCHE Agglo*  
PRADELLE Jacques - *Vice-Président Agriculture, environnement et ruralité ARCHE Agglo*  
ROBIN Christelle - *Directrice Direction Environnement et Développement Durable Valence Romans Agglo*  
SCHVOB Alain- *Président France Bénévolat*

## Remerciements

- ✓ Les membres du Bureau pour leur implication
- ✓ L'ensemble des membres du Conseil de développement, ainsi que les membres associés pour leurs contributions précieuses notamment lors des ateliers
- ✓ Les personnes et structures rencontrées lors de l'élaboration des livrables (élus et techniciens de collectivités, d'associations et autres organismes)
- ✓ Les élus et l'équipe technique du SM SCoT
- ✓ Les 3 EPCI du Grand Rovaltain